

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 21 octobre 2014 à 19h00 à l'hôtel de ville, située au 2024 route 148, Pontiac, à laquelle étaient présents :

M. Roger Larose, maire, Brian Middlemiss, maire-suppléant et les conseillers, Nancy Draper-Maxsom, R. Denis Dubé, Dr. Jean Amyotte et Thomas Howard.

Également présents : M. Benedikt Kuhn, directeur général par intérim, Mme Ginette Chevrier Bottrill, directrice générale adjointe par intérim ainsi que M. Michel Lemieux, directeur du Service d'incendie.

Absence motivée : Mme Inès Pontiroli, conseillère.

Une rencontre de 30 minutes a lieu au début de la séance avec le conseil et le directeur du service des incendies.

La séance publique débute à 20:07 heures.

**14-10-2176**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Parole au public et questions
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Liste des engagements de dépenses pour le mois d'octobre
4. Département du service des incendies
5. Chemins de tolérance – Prolongation du délai pour demande d'aide financière
6. Soumissions pour réparation des camions # 110, # 118 et remorque
7. Postes Canada
8. clicSEQUR – Administrateurs multiples
9. Domaine des Chutes – Étude hydrogéologique
10. Dérogation mineure – 19 Avenue des Noyers – Lot 2 682 523
11. Projet « Aménagement Biblio »
12. Amendement à la résolution # 14-07-2063 concernant le contrat d'emploi de la directrice générale par intérim
13. Centre communautaire – Prochaine étape
14. Période de question du public
15. Levée de l'assemblée

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que lu et préparé.

Adoptée

**14-10-2177**

**LISTE DES ENGAGEMENTS DE DÉPENSES POUR LE MOIS D'OCTOBRE 2014**

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé  
Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102), pour un montant total de **34 309,34\$** taxes incluses.

Adoptée

**14-10-2178**

**CHEMINS DE TOLÉRANCE – PROLONGATION DU DÉLAI POUR DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

CONSIDÉRANT le malentendu survenu en lien avec l'entretien des chemins de tolérance;

Il est

Proposé par : Thomas Howard  
Appuyé par : Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de permettre une prolongation du délai pour soumettre une demande d'aide financière pour l'année 2015, soit jusqu'au 14 novembre 2014, suite à une vérification préalable avec notre conseiller juridique, et d'en prévenir les associations en conséquence.

Adoptée

**14-10-2179**

**SOUSSIONS POUR RÉPARATION DU CAMION # 110**

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU que la lumière du camion # 110 sera réparé chez Ecotek pour un montant total de 305,24\$ tel que soumissionné.

Le conseiller R. Denis Dubé vote contre la résolution.

Adoptée sur division

**14-10-2180**

**SOUSSIONS POUR RÉPARATION DE LA REMORQUE**

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss  
Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU DE faire les réparations de la remorque chez Les Services RB pour un montant total de 220,76\$ tel que soumissionné.

Adoptée

**14-10-2181**

**POSTES CANADA**

CONSIDÉRANT la possibilité que Postes Canada procède sous peu à une rationalisation de ses opérations;

CONSIDÉRANT QUE cette rationalisation puisse mener à des suppressions d'emplois, voire la remise en question de la livraison à domicile, une hausse des tarifs, des fermetures des bureaux de poste ou des réductions quant aux heures d'ouverture;

CONSIDÉRANT QUE de telles mesures auraient d'importants impacts négatifs sur la population, notamment les personnes habitant en milieu rural, les aînés et les personnes à mobilité réduite ou qui n'ont pas accès à un moyen de transport;

CONSIDÉRANT QUE le conseil est d'opinion que les services de Postes Canada sont des services publics qui doivent être préservés;

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par : R. Denis Dubé

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Pontiac fasse connaître au ministre responsable de Postes Canada ses préoccupations quant aux conséquences de ces possibles changements.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la municipalité de Pontiac demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

Adoptée

**14-10-2182**

**CLICSÉQR – ADMINISTRATEURS MULTIPLES**

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé  
Appuyé par : Thomas Howard

ET RÉSOLU QUE M. Benedikt Kuhn, directeur général par intérim, représentant de la municipalité de Pontiac soit autorisé à signer, au nom de la municipalité, les documents requis pour l'inscription à clicSÉQR et, généralement à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉQR.

Adoptée

**14-10-2183**

**DOMAINE DES CHUTES – ÉTUDE HYDROGÉOLOGIQUE**

CONSIDÉRANT QUE les promoteurs du projet du « Domaine des Chutes » ont déposé l'étude hydrogéologique tel que demandé;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de valider le contenu du rapport;

Il est

Proposé par : Dr. Jean Amyotte  
Appuyé par : R. Denis Dubé

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise une dépense maximale de 2 550\$ plus taxes pour faire valider l'étude hydrogéologique déposée par les promoteurs du « Domaine des Chutes » par J.F. Sabourin et associés.

Adoptée

**14-10-2184**

**PROJET « AMÉNAGEMENT BIBLIO »**

Il est

Proposé par : R. Denis Dubé  
Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU de faire l'inventaire des besoins en terme d'investissement (informatique, immobilisation et équipements) et de préparer les documents requis pour la date limite, y compris les soumissions;

Adoptée

**14-10-2185**

**AMENDEMENT À LA RÉSOLUTION # 14-07-2063 CONCERNANT LE CONTRAT D'EMPLOI DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE PAR INTÉRIM**

Il est

Proposé par : Brian Middlemiss  
Appuyé par : Nancy Draper-Maxsom

ET RÉSOLU de modifier le 5<sup>e</sup> paragraphe de la résolution 14-07-2063 afin de spécifier que les termes et modalités du contrat d'emploi de la directrice générale adjointe par intérim qui s'appliquent, sont seulement les articles 4.1 (salaire) et 4.2 (semaine de travail), lesquels articles remplaceront les articles 4.1 (salaire) et 4.2 (semaine de travail) du contrat d'emploi de Mme Ginette Chevrier-Bottrill.

Adoptée

**14-10-2186**  
**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par : Thomas Howard  
Appuyé par : R. Denis Dubé

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à 22 heures ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL par intérim

*« Je, Roger Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*